

Pour une réelle politique de santé pour tous et partout dans le département et le massif des Vosges !

Samedi 15 juin 2019 à 11h

RASSEMBLEMENTS / MANIFESTATIONS

GERARDMER devant l'Hôpital – THANN devant la Collégiale – LUXEUIL devant l'Hôpital

À l'hôpital de **Gérardmer et de St-Dié**, l'ARS ne veut plus financer les urgences, moins 600 000€ de recette en moins pour Gérardmer, soit 20 à 25 emplois en moins. Mais elle autorise l'ouverture d'une clinique privée pour faire la même chose. Le permis de construire a été délivré. **À St-Dié**, le contrat de performance, soit 7.5 millions d'économie prévoit l'externalisation du ménage. L'ARS ne veut plus financer les urgences également soit moins 250 000€. Le plan n'est pas validé par les instances, la situation n'est pas encore définitivement figée, la lutte continue.

À Épinal et Remiremont, un contrat de performance est imposé contre l'avis de tous. 250 emplois seront supprimés et 100 lits fermés d'ici 2022 : La cuisine de Remiremont délocalisée à Golbey, les parkings payants partout, la maternité menacée de déclassement avec la mise en cause de la néonatalogie et de la pédiatrie. Le ménage sera externalisé (privatisé). Pire, les médecins sont sommés de trouver 19 millions d'économies... **À Épinal**, 150 emplois supprimés par le contrat de performance, le personnel des urgences vient de rejoindre le mouvement de grève nationale.

À Neufchâteau, (Centre Hospitalier Ouest Vosgien) le contrat de performance est de 7.5 millions d'économie. **Luxeuil-Lure** ont perdu leurs services de : ORL, Maternité, Chirurgie, labos, échographie, urgences de nuit, mammographie... les SMUR sont menacés ! **À Thann, l'ARS veut fermer la maternité au 31 décembre 2019.**

A l'assemblée nationale et au sénat, les parlementaires votent la loi « ma santé 2022 » qui autorise le passage de la loi par 30 ordonnances. Parmi celle-ci la labellisation de 500 à 600 hôpitaux dit de « proximité » appellation trompeuse car ils n'auront plus le droit de faire ni accouchements, ni chirurgie, ni urgences.

L'ARS a déjà anticipé : L'article 2 du contrat de performance prévoit explicitement le scénario vosgien d'un seul hôpital (Épinal) de référence avec médecine, chirurgie obstétrique au détriment des 3 autres hôpitaux généraux périphériques. Alors que la loi « santé 2022 » prévoit de renforcer les GHT (groupement hospitalier de territoire) en Etablissement Public de Santé avec gouvernance unique, certains veulent fusionner le GHT Vosges avec le GHT Meurthe et Moselle, soit un pilotage sanitaire par le CHU.

REFUSONS ces scénarios comptables qui renforceront les inégalités d'accès aux soins, le renoncement aux soins, la perte de chance, la désertification médicale et la désertification sociale, économique, quand la mortalité prématurée avant 65 ans, non liée à l'âge, est supérieure de 20% à la moyenne nationale,

IMPOSONS LA SUSPENSION DE TOUS CES PLANS.

EXIGEONS :

- Le label « Hôpital de territoire de plein exercice avec médecine, chirurgie, maternité, urgences ».
- Que le code de la santé intègre comme **premier critère de sécurité** le temps d'accès au service public de santé. Ce délai étant calculé sur la base des transports publics existants.
- Que l'initiative des citoyens, l'innovation, l'expérimentation, d'une nouvelle organisation de l'offre de santé soit rendue possible.
- Que la santé soit considérée comme une dimension de l'aménagement du territoire et du développement économique.
- Que l'expertise des habitants soit reconnue et qu'ils soient associés à la construction du projet de santé de leur territoire.